

□ PRIX libre □

LE JOURNAL DU PAYS

— LE GRAND MENSUEL CASAMANCAIS —

Casamance: une paix fragile



On peut légitimement se poser la question : il y-t-il aujourd'hui une volonté politique du Sénégal à faire la paix en Casamance? Pour bien des raisons, on pourrait en douter : un mois et demi après l'appel du Secrétaire Général du MFDC, l'Abbé Diamacoune, pour un retour à la paix en vue d'une solution négociée d'une Casamance indépendante, le Sénégal traîne le pas et s'abstient d'une réponse officielle aux propositions du MFDC; sur le terrain, profitant de l'accalmie précaire qui régnait, les soldats de l'occupation et leurs mercenaires se réarment. Du côté des Forces Combattantes de la Casamance, le doigt reste nerveusement accroché à la détente.

Si la paix demeure fragile, c'est parce que Abdou Diouf et son gouvernement sont tenaillés par les "marchands de la mort"; ces généraux qui depuis leur salon en velours ordonnent le viol, le vol et le sang des Casamançais. C'est donc là où existent de multiples inconnues concernant l'issue d'une paix durable en Casamance. Plus le temps passe, plus les exigences s'opposent et plus les nerfs craquent. Le danger d'une reprise imminente des hostilités est bien réel.

Bintou DIALLO

SOMMAIRE

EDITORIAL: J.F. BIAGUI.....	Page 2
1996 : MAOUDO BÂ.....	Page 3
CASA-INFOS: FANBONDY.....	Page 4
LA TRAGÉDIE CASAMANCAISE: E. TENDENG.....	Page 5
RETROSPECTION 1995: PINTHIA.....	P.6
COURRIER: G. MENDY.....	Page 7
CULTURE: I. CAMARA.....	Page 8



EDITORIAL

De Jean-Marie François *BLAGUI* Villeurbanne.

Un sénat à la sénégalaise pourquoi faire ?

EN ce début d'année 1996, d'aucuns attendaient du Président sénégalais un geste fort, aussi bien à l'adresse du Peuple Casamançais et du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) qu'à l'intention du Peuple Sénégalais. Au lieu de cela, Monsieur Abdou Diouf et son gouvernement auront une fois de plus accouché d'une souris, le 31 décembre 1995, en ayant annoncé la création prochaine d'un Sénat à la sénégalaise.

Ormis le fait qu'une telle initiative provoquerait, d'une part, la création immédiate de dizaines, voire de centaines d'emplois quelque peu bidons ainsi que, à terme, une aggravation chronique des déficits publics du Sénégal et, d'autre part, la satisfaction pour Maître Abdoulaye Wade de voir enfin l'une de ses revendications prise en compte par le Président Diouf, la création d'un Sénat ne serait qu'un saupoudrage de la Guerre de Libération Nationale de la Casamance qui entre hélas ! dans sa quatorzième année.

En effet, après le charcutage de la Casamance doublée d'une tentative fort heureusement vaine d'aposer les Casamançais les uns aux autres à la faveur de différences tantôt ethniques tantôt religieuses; après une administration musclée (il eût fallu, pour cela, y installer un gouverneur militaire) d'une Casamance qui fût alors à son rendez-vous avec sa propre Histoire; après tout cela et bien d'autres stratagèmes politiques vains, le Président sénégalais a cru devoir verser dans une telle ruse avec le cynisme qu'on lui connaît depuis toujours. Fidèle à lui-même, Monsieur Abdou Diouf aura trouvé ainsi d'autres voies et moyens de minimiser davantage le processus d'indépendance de la Casamance en tentant de démontrer que notre Pays serait une région du Sénégal comme les autres. Il suffirait, pour ce faire, de créer un Sénat, à l'image peut-être du Sénat français ou américain, mais en tout cas formé par des représentants des différentes régions. Que la composition d'une telle assemblée se fasse sur la base de l'égale représentation des régions (ici, il ne faudrait surtout pas parler d'Etats, n'est-ce pas?) ou qu'elle tienne compte de la population de chaque région, le Sénat à la sénégalaise jouerait alors pleinement son rôle, celui de mettre en évidence "l'insignifiance" d'un Peuple Casamançais "au sein" d'un Peuple Sénégalais absolument majoritaire, qui trouverait là, dorénavant, de "bonnes" raisons de continuer de coloniser "légitimement" ou "légalement" la Casamance, avec comme exécutants des Casamançais élus par les Casamançais eux-mêmes, le cas échéant représentés - pour les besoins de la cause - par un collège de "grands" électeurs "casamanqués".

Or la Casamance ne peut être comparée aux régions du Sénégal, à plus forte raison elle ne peut être traitée comme ces dernières, pour l'unique et la simple raison que le Pays-des-Rivières n'est pas sénégalais. C'est aussi pour cette raison que la Casamance constitue un casse-tête pour le Sénégal et, d'une certaine manière, pour la diplomatie française, dont le représentant à Dakar, Monsieur René Ala, demeure davantage un ambassadeur du Sénégal en Casamance qu'il ne l'est pour la France au Sénégal.

J'ose espérer que le Président français et son gouvernement ne vont plus tarder à prendre acte de cette réalité singulière et que, à l'occasion, ils se souviendront du bien-fondé du principe de neutralité en matière de diplomatie applicable aussi en Casamance. Oui, en Casamance aussi et dans le respect du Peuple Casamançais et du MFDC, auxquels je souhaite de tout coeur une bonne et heureuse année 1996, pour que vive la Casamance-Libre-et-Prosper.

Libérez les détenus politiques casamançais!

1996, l'année de la vérité

L'Année 1996 que nous venons de franchir le seuil, sera cruciale pour la paix en Casamance. S'ouvriront les négociations entre le MFDC et les autorités sénégalaises, sur le statut final d'indépendance de la Casamance et les nouvelles frontières notamment, tandis que le processus de normalisation entre la Casamance et ses voisins immédiats, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée et le Mali devrait

connaître un nouveau élan. L'examen de passage vers la paix, s'articulera nécessairement sur ces 15 différents points:

1-La composition des délégations. Au sein du MFDC, le Bureau National déléguera des responsables politiques qui viendront du Pays, de l'étranger mais aussi des officiers du maquis. Selon Mamadou Nkrumah Sané, numéro deux du MFDC: *"Il n'est pas question d'accepter un originaire casamançais dans la délégation sénégalaise"*. Ce point particulier devrait être vite levé, car en 1991 à Bissau, le Sénégal avait accepté.

2-Le lieu des négociations: *"Un pays neutre"* déclarait Abbé Diamacoune dans son appel du 3 décembre 1995. La Guinée-Bissau et la France sont exclus automatiquement grâce à leur soutien au Sénégal dans la guerre. Un pays du vouloir des deux protagonistes ne doit poser un problème insurmontable.

3-Le nombre des délégués pour les négociations sera défini par la Casamance, le Sénégal et le pays hôte.

4-Après le respect strict des conditions pour le retour à la table de négociations par les deux parties, le retrait des troupes d'occupation sénégalaise dans un délai de 10 mois devrait satisfaire les uns et les autres même si quelques points de vue semblent incompatibles aux intérêts personnels de quelques officiers sénégalais.

5-Le retour des réfugiés et leur intégration dans leur terre d'origine.

6-L'interdiction de l'exploitation de la faune et de la flore. (Le trafic de singes et de bois de veine par les militaires sénégalais. Voir J.P de décembre 1995)

7- La pêche: Création d'une commission bi-partite pour cerner cet épineux

problème. Retrait de tous les permis de pêche sur le fleuve et sur la bordure océanique.

8-Le démantèlement d'une dizaine d'implantations de colons sénégalais à Aloar, Goumel, Boudody, tous, dans la périphérie de Ziguinchor, mais aussi Adéane, Bagnagna, Goudomp, Pointe Saint Georges et Cap Skirring.

9- Le désarmement des miliciens et mercenaires sénégalais et la vérité sur les charniers.

10-Le gel de tous les accords entrepris entre le Sénégal

et tous les pays au monde sur la Casamance, notamment sur l'exploitation du pétrole off-shore.

11-Le retrait de tous les livres de propagande sénégalaise, notamment les livres d'histoire et de géographie de la Casamance.

12-Le retrait échelonné de l'administration sénégalaise suivant un calendrier précis ne dépassant pas un an, y compris, celle des ports et aéroports en Casamance.

13-Un accord sur le partage de l'héritage matériel et financier depuis avril 1960.

14-Le désengagement total du Sénégal dans le tourisme en Casamance et toute la lumière sur les quatre français disparus, afin de per-

mettre aux experts casamançais de renouer directement le dialogue avec les partenaires touristiques dans un climat de confiance.

15-Le statut de l'indépendance: La création de l'Etat indépendant de la Casamance, est la question centrale et polémique, que certains souhaitent la poser différemment. Les colombes des deux

"Sans l'indépendance, pas de paix durable:"

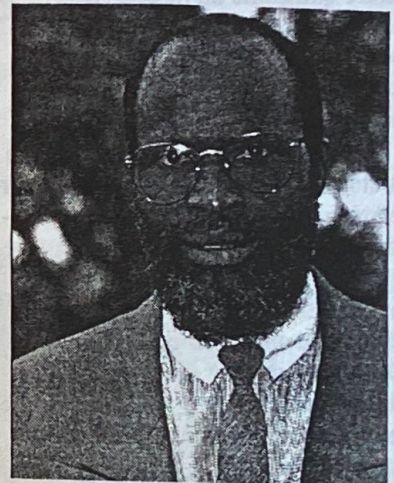
délégations examinent avec précaution les méthodes fines et diplomatiques pour arriver à un bon accord sans que les bruits de botte ne se fassent réentendre. Si les uns prônent à Dakar une

idée conçue depuis Paris pour une démocratisation de l'Afrique, à savoir l'autonomie, d'autres du MFDC sont plus clairs. *"Sans l'indépendance, il n'y aura pas de paix durable en Casamance"*. C'est ce qu'a déclaré en substance Ousmane Tamba dans une interview accordée le mois dernier à *Mosquito* le grand mensuel suisse de politique internationale publié en allemand. Il ne peut donc y avoir abstraction de la souveraineté de la Casamance.

L'intransigeance réciproque sur cette question essentielle peut bloquer toute la dynamique de la paix.

Soit le MFDC obtient des succès rapides qui seront bénéfiques à tout le peuple casamançais, soit les espoirs de paix s'enlisent contraignant la Casamance de reprendre les armes.

par Maoudo BÂ



Mamadou Nkrumah Sané, Numéro deux du MFDC



Sanoune Bodiang, le diplomate, un atout pour les négociations.

CASAMANCE INFOS

Par notre correspondant spécial
au Pays: **FANBONDY.**



ENCORE 150 PRISONNIERS POLITIQUES A LIBERER

Après les libérations en petites vagues de quatre, puis treize, ensuite huit et encore vingt six détenus en date du 22 décembre 1995, ce sont 150 prisonniers politiques casamançais qui croupissent toujours dans les prisons sénégalaises, plus particulièrement dans la prison Reubeus de Dakar, où les conditions de détention se dégradent de jour en jour. Le manque d'eau, de soins et de nourriture y est fréquent.

VISITE DANS LE MAQUIS

Sanoune Boudian, Edmong Bora, Sarani Manga Badiane et Mamadou Diémé, libres de leurs mouvements depuis le 22 décembre, ont visité, dans la dernière quinzaine du mois de décembre, en compagnie d'une journaliste française, le Commandant Salif Sadio, Chef d'Etat-Major des Forces Combat-tantes du MFDC. Ce dernier a accordé une brève interview à la journaliste qui était étonnée de voir que la situation sur le terrain était bien loin de ce que le Sénégal diffusait sur ses antennes.

SUICIDE REVELATEUR

Koumaya Ehemba, 22 ans, s'est suicidé à Edioungou après son retour de Dakar où il lui a été interdit, par les autorités judiciaires sénégalaises, de rendre visite en prison, à son père Syriack Ehemba arrêté le 30 mai 1995 et mis sous mandat de dépôt. Ce suicide est le signe révélateur de la détermination casamançaise pour l'indépendance.

ECHANGE ENTRE ENFANTS

Entre la Suisse et la Casamance, les enfants ont tissé un pont d'échanges de portraits, de lettres et de cadeaux. Les fêtes de Noël et de nouvel ont été l'occasion tant rêvée des enfants de s'échanger plusieurs kilos de jouets au plus grand bonheur des familles et des deux communautés.

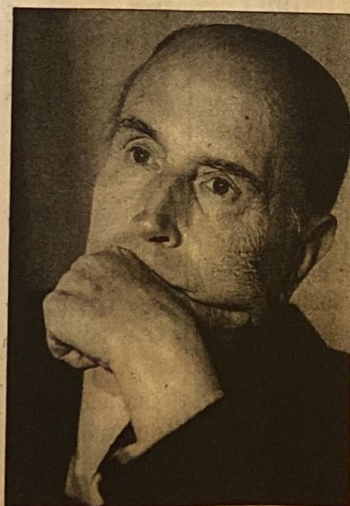
POUR UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE

Le MFDC se dit prêt à participer à une enquête internationale pour établir la vérité sur la disparition des quatre français: Martine et Jean-Paul Gagnaire, Cathérine et Claude Cave.

Les familles des disparus, après cet accord du MFDC, ont vite saisi la Commission internationale des juristes. Eliane Cave, qui a pris en charge les deux fillettes de son frère Claude, déclare: "Puisque la France n'est pas capable de nous donner des nouvelles, il faut bien que nous allions voir ailleurs". Dommage pour ces braves familles que la France qui a pourtant usé de tout son poids politique contre les serbes de Bosnie pour obtenir la libération de leurs deux pilotes, soit incapable de savoir plus de la disparition de ses quatre fils. A moins qu'il y ait anguille sous roche ou secret d'Etat ?

HOMMAGE A L'HOMME D'ETAT

Le lundi 8 janvier 1996 à 8 heures 30, François Mitterrand, l'ancien président de la République Française et fondateur du Parti Socialiste, s'est éteint à Paris dans son bureau à l'âge de 79 ans. Le monde entier rend hommage à l'homme d'Etat qui a connu une carrière politique exceptionnelle mais contrastée et contestée comme son rôle joué pendant le régime de Vichy et dans le processus d'indépendance de la Casamance.



François Mitterrand

COLÈRE A KOLDA

Dans une lettre adressée au Secrétaire Général du MFDC, le groupe de Résistance du Fouladou porte haut sa colère contre l'appel de paix et déclare: "En échange de la paix, le MFDC doit exiger

la libération totale des détenus politiques, demander la reconnaissance juridique du Peuple de Casamance préalable à toute négociation. Et après cela, l'officialisation des langues du Pays, la mise en place d'un système éducatif casamançais et la dissolution des régions de Tambacounda, Kolda et Ziguinchor au profit d'une structure réunifiée: La Casamance. Si ces exigences ne sont pas prises au sérieux par le Sénégal, alors rien ne pourrait s'opposer à notre volonté d'ouvrir un nouveau front". Ces lignes soulignent le caractère fragile de la paix en Casamance.

LES HÔTELS VIDES

Les touristes n'ont pas suivi le mot d'ordre des propagandistes sénégalais. La campagne anti-touristique organisée par les familles des quatre disparus français et des sections étrangères du MFDC a porté ses fruits. Les touristes européens ne veulent plus, par leur argent, servir la machine de répression militaire sénégalaise.

"Nous préférons des visites dans les familles, compatir les joies et les souffrances de nos hôtes, que d'encourager la mort de la Casamance" nous a déclaré Monsieur Gerster, responsable en Allemagne d'une agence de voyage, de passage à Ziguinchor.

Du coup, les hôteliers français et sénégalais redoutent une année touristique catastrophique.

L'ETAT MAJOR SOUCIEUX

Face à la nouvelle donne de libre mouvement d'Abbé Diamacoune et des quatre membres du Secrétariat Centrale du MFDC, l'Etat Major du Maquis se dit "soucieux" de garantir la sécurité de ces hauts dirigeants du Mouvement. Même si l'ordre et le programme de leurs déplacements dans toute la Casamance et dans Ziguinchor restent au secret, l'Etat Major du maquis n'exclut pas les tentatives d'attentat organisées par les services secrets sénégalais. Déjà plusieurs agents en civil des services casamançais de protection rapprochée, surveillent 24 heures sur 24, mais discrètement, les dignitaires.

La tragédie casamançaise

LE CONFLIT en Casamance, n'est pas une guerre entre nordistes et sudistes, entre wolofs et joolas, entre musulmans et animistes.

C'est une lutte de principe et non de religion.

D'un côté, le concept moderne d'une société civile, fondé sur l'ouverture, dans laquelle des personnes d'ethnies, de traditions, de religions, de convictions, même de nationalités différentes, parviennent à vivre ensemble et à coopérer de façon créative. De l'autre, le concept archaïque d'un Etat colonialiste, basé sur la supériorité d'un peuple, un Etat tribal composé d'une communauté de même sang.

Autrement dit: d'une part, le concept qui mène le processus d'intégration africaine actuellement en cours, déjà démarré en Afrique du Sud, et qui représente l'unique chance de survie d'une civilisation dont les intérêts communs sont intimement liés. D'autre part, le concept qui, depuis des siècles, a éclaboussé de sang l'histoire de l'humanité et engendré des guerres dont: l'Afrique du Sud, le Rwanda, la Bosnie, la Palestine, la Tchétchénie, le Timor Oriental, le Tibet, l'Eelam Tamoul, mais surtout, qui est à l'origine de la deuxième guerre

mondiale.

D'une part, l'idée qui prône l'égalité et la dignité pour les hommes, d'autre part, la conviction de la suprématie d'individus appartenant à un certain peuple. D'un côté, la notion de respect du prochain et de sa différence, de la solidarité qui rassemble les hommes, de l'autre côté, la notion de ce qui fait la différence entre les hommes. Pour l'un qui privilégie le bon vouloir de vie commune et pour l'autre qui donne de l'importance au culte de l'individu.

Bref, d'un côté l'espoir d'un bel avenir pour l'humanité, de l'autre un rappel des heures sombres du passé, de l'esclavage à la colonisation. Nous assistons donc à la confrontation pour une coexistence civilisée entre un peuple patriotique, une tradition spécifique à la Casamance et l'inhumanité, la violence et le mal du fanatisme colonial du Sénégal. La Communauté Internationale ne doit, sous aucun prétexte, cautionner l'idéologie monstrueuse des dirigeants sénégalais. Elle doit protéger, où que ce soit, les valeurs d'une civilisation qu'elle est appelée à défendre. Les lettres de Abbé Diamacoune au Secrétaire Général de l'Organisation des Nations-Unis à New York, ont donné une meilleure dimen-

sion à la compréhension de cette guerre d'indépendance.

Ceux qui initient la haine et la purification ethniques des Joolas, le viol organisé des femmes et des enfants d'un autre peuple, les massacres génocides et les attaques terroristes contre les civils, ne peuvent avoir raison contre la majorité de l'humanité qui désire vivre en paix en se comportant comme des êtres humains.

Si le groupe d'hommes qui détient le pouvoir au Sénégal sont les premiers à faire souffrir leur peuple dans cette sale guerre, il nous est donc évident de ne pas accuser le peuple sénégalais tout entier. C'est le plus sûr moyen de ne pas adopter l'idéologie de la bande des barbares.

Tentons tous, de nous opposer avec force et lucidité au mal qu'ils propagent, qu'elle que soit le peuple au nom duquel ils prétendent défendre.

C'est là une des clés essentielles pour l'ouverture de la porte de la liberté pour la Casamance. Uliwo!

Emile TENDENG



Rétrospection 1995

Par NO PINTHLA

Janvier:

- 1 - Voeux de nouvel an de l'Abbé Diamacoune au Peuple de Casamance.
- 16 au 22 - Plus de 60 soldats sénégalais tués et 8 chars anéantis par les Forces Résistances Casamançaises.
- 21 - 48^{ème} anniversaire du MFDC à Sédhiou réunissant 12.000 personnes. Prise en otage des quatre conseillers de l'Abbé et début des arrestations et exécutions sommaires de civils comme le cas de Youba Badji.

Février:

- 10 - Manoeuvres militaires franco-sénégalaises au nord-est de la Casamance.
- 11 - Incendie volontaire du marché Saint Maur-des-Fossés de Ziguinchor par les services secrets sénégalais.
- 12 - Bombardement de la Guinée-Bissau par l'aviation sénégalaise.

Mars:

- 3 - Embuscade des Forces Résistantes : 8 militaires sénégalais tués.
- 4 - Présentation à Paris de "Casamance, Pays de Refus", réponse à l'imposture de Jacques Charpy.
- 7 - Accord secret à Bissau entre les Présidents Diouf et Viera pour finaliser un complot contre la Casamance.

Avril:

- 3 et 5 - Embuscades d'Atika : 27 soldats sénégalais tués.
- 6 - Mise en exécution du plan franco-bissau-sénégalais: enlèvement de 4 touristes français suivi du "plan d'éradication".
- 21 - Arrestation des 4 Conseillers d'Abbé Diamacoune suivies de 500 autres interpellations dans toute la Casamance.

Mai:

- Rapport du RADDHO dénonçant les exécutions extra-judiciaires de civils casamançais par l'armée sénégalaise.

Juin:

- 8 - Déportation de 175 femmes, hommes et enfants enchaînés dans les cales de bateaux militaires vers les prisons de Dakar.
- 20 - Sous la pression de l'Eglise, Diamacoune appelle à l'arrêt des hostilités.
- 22 - Atika frappe : 15 soldats sénégalais tués.
- 24 - Un commando spécial entre dans Ziguinchor, 3 gendarmes sénégalais sont tués.
- 27 - Robert Ampa Kint Diatta est mort dans la prison Reubeuss de Dakar suite aux tortures.
- 29 - Atika attaque un convoi des forces d'occupation sénégalaise: 14 soldats tués.

Juillet:

- 17 - Exécution de 6 personnes de la suite de la Reine Anna Tooohé Diatta Sambou.
- 22 - Attaque du camp militaire de Ziguinchor: 2 sentinelles sénégalais abattus.
- 25 - Babonda libéré: 38 soldats sénégalais y périrent.

Août:

- Des milliers de volontaires essentiellement de la région de Tambacounda et de Kolda rejoignent le maquis.

Septembre:

- 6 - Libération du village de Mangacounda: 8 soldats sénégalais tués.

Octobre:

- 6 - Embuscade au parc de Basse- Casamance: 6 soldats sénégalais tués.
- 13 - Libération des quatre Conseillers d'Abbé Diamacoune.
- 20 - Création en Suisse de l'Association des Amis de la Casamance.
- 25 - L'armée d'occupation veut reprendre son contrôle à Babonda. Impossible: 28 soldats sénégalais tués.

Novembre:

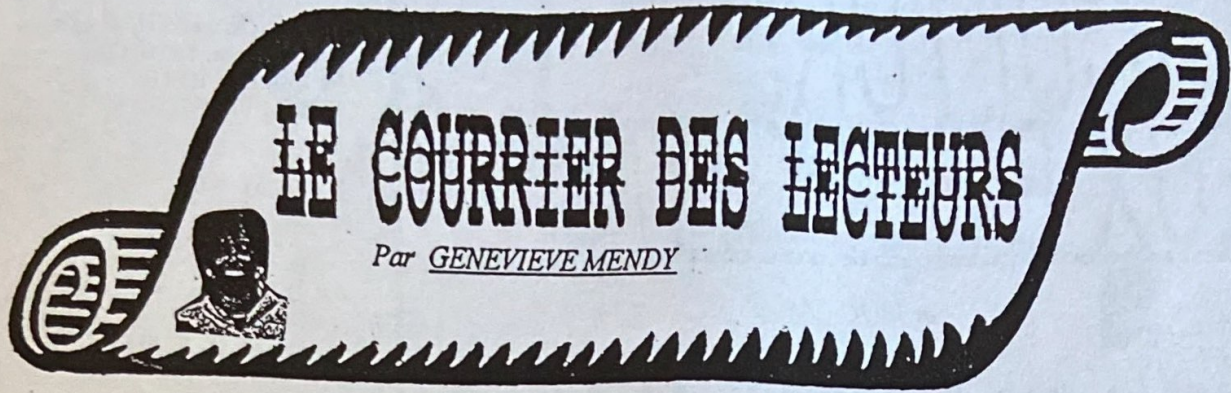
- 22 - Bissine libéré: 17 soldats sénégalais tués.
- 24 - Mpack sous le feu des Combattants Casamançais: 16 soldats sénégalais tués dont plusieurs officiers retranchés dans un poste de commandement. Les postes de communication et les armes sont saisis.
- 25 - Libération des 13 femmes militantes du MFDC.

Décembre:

- 3 - Abbé Diamacoune appelle au dépôt des armes et à la recherche d'une solution négociée du conflit.
- 22 - Libération de 34 détenus politiques.

LE COURRIER DES LECTEURS

Par GENEVIEVE MENDY



Vous êtes nombreux à nous écrire. Nous vous en remercions très vivement. Nous nous excusons cependant de ne pas pouvoir diffuser toutes vos lettres. Patience ! D'autres J.P. suivront.

LOURDE DEFAITE

Abdou Diouf joue maintenant son avenir politique. La lourde défaite que vient de lui infliger la Casamance peut lui coûter son poste de président et son rôle de leader du parti socialiste, qui pourrait lui aussi voler en éclats. Il est évident que sa politique basée sur l'option militaire contre la Casamance a conduit à l'impasse. On veut pour énième preuve le refus de libérer tous les détenus politiques casamançais et le redéploiement des forces d'occupation...

Reste à savoir si Abdou saura et pourra adopter une attitude plus constructive à l'image de Diamacoune sans qui, il ne peut avoir la paix avec le Sénégal ce qui est un désaveu de sa part... On peut justement douter, comme le souligne votre journal, de ses capacités de diriger le Sénégal. L'armée sénégalaise a en effet toujours le dernier mot.

Arthur Manga Goudomp

DECEPTION

Quelle déception! Comment Diamacoune et ses quatre conseillers peuvent-ils appeler à déposer les armes alors que 200 prisonniers politiques restent détenus par le Sénégal.

La libération des quatre conseillers a bien-sûr était mal négociée. Si le MFDC avait, par la voix de Abbé, exigé la libération de tous les détenus politiques avant de lancer un appel à la paix, il était certain que le Sénégal allait s'exécuter puisque tous le prédisaient. Aujourd'hui, le Sénégal profitera politiquement de cette faiblesse pour libérer par compte-gouttes les détenus et créer un climat de méfiance entre le directoire du mouvement et la base. Il en profitera aussi économiquement de cet arrêt des hostilités pour redémarrer le tourisme qui reste une pompe à devises et au même moment acheter des armes. Nous ne devons pas accepter de faire la paix sous le coup de la hache. En 1991, l'on avait exigé la libération de tous les détenus et cela avait marché en un clin d'oeil. Je dis très clairement que la direction du MFDC ne se remettra pas facilement de cette lacune. Les militants demandent des explications.

Biaye Conton MFDC Balantacounda-nord

L'URGENCE

(...)Les réactions dites "passionnées" des uns et des autres, après l'appel du 3 décembre 1995, font en réalité partie du jeu politique. Il serait toutefois dommage qu'elles empêchent une réflexion sérieuse sur les problèmes que la Casamance devra résoudre et dont l'appel fait état. Le mérite essentiel de cet arrêt des hostilités, s'il est réellement effective, est d'ailleurs de souligner l'urgence qu'il y a à prendre des décisions au niveau de la direction politique du MFDC. L'énergie mise dans l'invective et l'anathème est une force perdue. C'est ce qu'il faut à tout prix éviter dans la situation actuelle de la lutte d'indépendance. Alors réfléchissons, discutons, décidons et agissons ensemble. La Casamance vaincra, c'est un problème de temps.

Aissatou M. Ziguinchor

"CASAMANCAIS! DANSEZ DU MBALAX..."

Je vous écris pour alerter du jeu que veut entreprendre le Sénégal avec notre peuple. En réponse à l'appel de paix du MFDC le 3 décembre 1995, Abdou Diouf n'a trouvé que seul remède, l'envoi d'artistes sénégalais à Ziguinchor le mercredi 27 décembre pour un show pour "la paix". La vraie signification de ce simulacre de concert est :

"Casamançais, dansez du mbalax pour mieux oublier vos soucis d'indépendance". De qui se moque t-on ? Les troupes d'occupation continuent de tuer, des centaines de prisonniers politiques sont dans l'isolement et des dizaines de milliers de femmes, d'enfants et d'hommes vivent en exil et l'on vient nous bercer au rythme du mbalax. Nous ne pouvons continuer de se faire provoquer de la sorte par le Sénégal. La paix n'est pas pour demain. Abdou Diouf joue et prend son temps...

Si le MFDC qui représente l'aspiration de notre peuple ne veut rien entreprendre, alors libre aux casamançais de trouver ou de créer un autre mouvement de lutte...

Comme on pouvait l'attendre, les deux colombes lancées vers le ciel casamançais n'ont pas volé, les musiciens du Touré

Kunda et l'Union Culturelle et Artistique de Sédhiou (UCAS) n'ont pas voulu se mêler dans la combine.(...)

Il est tant d'agir et sauvegarder les acquis.

Ousmane Danfa Ziguinchor

"Le cafard me convie de danser le mbalax, mais non, je suis allergique au rythme du sabar wolof, je danserai mieux le bougueur, le diambadong et la flûte quand je retrouverai ma terre d'exhibition. Je n'accepte pas que l'on me colonise encore culturellement et youssoundoureusement."
dit Ebalass.



LA PAIX AVEC LE DIABLE

Je suis indigné de constater, après plus d'un mois de l'appel de la paix du 3 décembre 1995, le gouvernement sénégalais temporise pour apporter sa réponse. Que faut-il conclure? le MFDC doit répondre ?

Ce que je peux dire, c'est que l'on ne peut pas faire la paix avec le diable.(...)

D'après les informations qui circulent ici, le Sénégal attend la fin du rallye Granada-Dakar pour reprendre les armes. Si ces informations s'avèreraient justes, comment alors les dirigeants du MFDC feront-ils face à cette reprise des hostilités? J'éprouve vraiment de la peine à comprendre.

En tout cas, signer la paix avec le diable est pure utopie. Notre combat est la liberté, continuons le combat.(...)

Le refus de négocier en vue d'un retour à la paix en Casamance est l'argumentation principale des généraux militaires sénégalais. Abdou Diouf ne peut rien y changer. Préparons-nous encore à la guerre.

Bassirou Badji Bignona

CULTURE JEUX ET SPORTS



Par IBOU CAMARA

Sénégal: une mentalité impériale

Les colonialistes sénégalais ne cachent plus la situation de défaite dans laquelle ils se trouvent en Casamance. Un haut responsable militaire sénégalais n'a t-il pas maintes fois déclaré: "La résistance est tellement ancrée dans l'esprit des Casamançais qu'il nous est impossible de gagner cette guerre." Ces propos rejoignent ceux d'un député du parti au pouvoir d'Abdou Diouf qui disait à Rufisque devant ses compatriotes: "La Casamance est déjà partie, et nous ne regrettons pas". El hadji Diop, commerçant au marché Tilène de Dakar est lui catégorique. De passage à Londres il m'avoue: "La Casamance a détruit notre économie."

Comme nous le constatons, ce n'est pas seulement une "psychose de la défaite" qu'il s'agit (Voir l'article de notre confrère Elankoor dans J.P de décembre 1995), mais une véritable défaite.

Devant cette situation qui s'aggrave de jour en jour, sur tous les plans, on peut se demander pourquoi le gouvernement sénégalais qui est conscient des difficultés auxquelles il fait face, continue de s'entêter dans sa politique absurde et criminelle de vouloir perpétuer la guerre coloniale, la domination du peuple casamançais.

Il est cependant aisé pour quiconque qui reste alerte et averti, de reconnaître les raisons principales de la continuité inaltérée de l'invasion sénégalaise de la Casamance:

- a) l'aide substantielle et multiforme: militaire, matérielle, politique et financière, que le gouvernement colonialiste sénégalais reçoit de la France, des Etats-Unis et de la Guinée-Bissau, aide qui constitue le facteur primordial permettant au Sénégal de poursuivre la guerre coloniale de génocide contre le peuple de Casamance;
- b) le sous développement chronique et caractéristique depuis 1960 du Sénégal qui, ne disposant pas d'infrastructures économiques valables et rompu par la corruption et le clientélisme, se montre incapable de concevoir un processus de décolonisation de la Casamance, où les intérêts des quelques affairistes du pétrole, du tourisme et de la pêche sont remis en question;
- c) Un effet inhibitif de 36 ans de régime autoritaire sur une société qui, à travers toute son histoire n'a jamais vraiment connu ce que sont les droits de l'homme, la liberté et la pratique de la démocratie;
- d) la mentalité impériale des dirigeants sénégalais et l'ignorance d'une large couche de la population du Sénégal, soumise ou collaboratrice pendant des siècles, à la doctrine de la "supériorité du Blanc et de l'infériorité de l'Africain" (ce n'est pas pour rien que Gorée fut la porte de l'esclavage en Afrique), ainsi qu'au mythe de la "mission civilisatrice" du Blanc à l'égard des peuples d'Afrique et particulièrement de Casamance censés être des "sauvages".

Le caractère raciste de la domination sénégalaise s'est largement manifesté par le mépris des valeurs culturelles de la Casamance ainsi qu'à travers les crimes les plus abjects commis par l'administration. Il se manifeste aujourd'hui à travers les actes de cruauté qui caractérisent l'action des troupes coloniales. Mais il a tendance, à présent, devant la forte montée de la résistance casamançaise, à s'exprimer à travers le faux souci de "régionalisation" de la Casamance.

Prudente et souveraine, la Casamance résistera encore et encore au racisme qui est une des causes subjectives de la poursuite de la guerre.

LE JOURNAL DU PAYS

C/O OUSMANE TAMBA
AUF DER WACHT 8B
CH-4104 OBERWIL.

REDACTION:

EMILE TENDENG
GENEVIEVE MENDY
IBOU CAMARA
BINTOU DIALLO
MAOUDO BA

CORRESPONDANTS SPECIAUX:

ELANKOOR
FANBONDY
KONNDIARAMA
EBALASS
SEMBEFA
NO PINTHIA

PHOTO

MOF-PHOTO

IMPRIMERIE

FREE CASAMANCE PRESS

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

L'Afrique du Sud accueille, du 13 janvier au 3 février, la phase finale de la XXème Coupe d'Afrique des Nations de football. Les matchs qui se dérouleront dans quatre grandes villes: Johannesburg, Durban, Bloemfontein et Port-Elizabeth, seront très disputés. Les grands favoris sont: l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Ghana et la Côte d'Ivoire.

"CASAMANCE KUNDA" UN VRAI PROJET DE SOCIETE

Quelle société pour la Casamance indépendante? Le livre "Casamance Kunda" écrit par un groupe de quatre auteurs tous Casamançais, Mamadou Nkrumah Sané, Ousmane Tamba, Christian Chipenda et Jean-Marie François Biagui, propose aux lecteurs un projet de société digne qui n'est cependant pas exempt de critiques. Ce livre se veut une contribution au débat national et international quant à l'adoption d'un programme définitif de la Casamance libre et indépendante.

Mamadou Nkrumah Sané
Ousmane Tamba
Christian Chipenda
Jean-Marie François Biagui

CASAMANCE KUNDA

Ce que
nous attendons
de la
Casamance Indépendante